

**REGLEMENT INTERIEUR
SWIM & SWING
18 AU 21 MARS 2022**

Ce règlement intérieur sera communiqué à tous les participants lors de leur inscription et sera à disposition de tous sur notre site internet :

www.leslucky-dancers.com sur la page de l'évènement Swim & Swing

Chaque participant s'engage pendant toute la durée de l'évènement :

- * à respecter le règlement intérieur
- * à respecter le protocole sanitaire en vigueur au moment de l'évènement
- * à respecter les autres participants
- * à respecter les locaux mis à disposition
- * à suivre les consignes tant des organisateurs, que des professeurs

Chaque participant devra être médicalement apte à la pratique de la danse et avoir une assurance personnelle. La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas de problèmes médicaux des participants.

La responsabilité des organisateurs du Swim & Swing ne pourra être engagée pour tout préjudice matériel (perte/vol) ou corporel causé ou subi par toute personne pendant toute la durée de l'évènement. Si la responsabilité en incombe aux participants, ceux-ci devront faire jouer leur assurance responsabilité civile personnelle.

Les organisateurs du Swim & Swing pourront modifier à tout moment le programme de l'évènement pour son bon déroulement.

Les organisateurs et/ou les professeurs du Swim & Swing pourront faire changer de niveau un participant soit dans le niveau supérieur ou inférieur, s'ils estiment que le niveau choisi ne lui est pas approprié.

Chaque participant devra rester sur son niveau sur toute la durée de l'évènement sauf avis contraire des professeurs et/ou organisateurs.

Si un participant agit d'une façon à perturber le bon déroulement de l'évènement ou ne respecte pas le règlement intérieur, après un échange avec ce dernier et si aucune entente n'est possible, les organisateurs du Swim & Swing pourront lui demander de quitter le stage ou les soirées sans aucune contrepartie financière.

DROIT IMAGE

Chaque participant autorise les organisateurs du Swim & Swing à utiliser et à diffuser les images et vidéos prises lors du stage et des soirées et sans contrepartie.

IMPORTANT : Si vous ne souhaitez pas figurer sur les photos ou vidéos, merci de nous le signaler par mail avant le début de l'évènement et surtout ne pas participer aux photos de groupe qui auront lieu.

CONDITIONS D'ANNULATION ET REMBOURSEMENT

L'adhésion de 15€ n'est pas remboursable.

Pour toute annulation avant le 31 Janvier 2022, le chèque d'acompte de 150€ sera conservé.
Pour toute annulation à partir du 31 Janvier 2022, aucun remboursement ne sera effectué.

Pour tout remboursement, des frais de gestion de 10€ par personne seront retenus.

En cas d'annulation de l'évènement pour des raisons liées à la crise sanitaire :

Chaque stagiaire sera remboursé.

Cependant, l'adhésion de 15€ ne sera pas remboursable et un montant sera retenu pour la gestion des remboursements (10€/pers).

Si nous devons passer en mode couvre-feu, nous réajusterons les horaires de l'évènement pour qu'il puisse être réalisé au maximum dans son ensemble.

PROTOCOLE SANITAIRE AU 16 DECEMBRE 2021

A ce jour, à l'entrée du parc sera demandé :

- Le pass sanitaire (schéma vaccinal complet, test PCR ou Antigénique de moins de 24h)
- et il faudra le représenter à chaque fois si vous sortez et revenez dans le parc

Le protocole pourra bien sur être remis à jour en fonction de la réglementation en vigueur au moment de l'évènement et se doit d'être respecté par tous les participants.

Pour la partie danse :

- Pass sanitaire obligatoire
- Masque obligatoire (nous verrons bien sur comment évolue la situation au mois de Mars)
- Gel hydroalcoolique à disposition
- Lavage des mains régulier
- Les couples ne souhaitant pas changer de partenaires devront le signaler en début de cours

Nous vous remercions d'avance,
Toute l'équipe du Swim & Swing